

## Exercice 1995 - Jumelages et Relations Internationales - Attribution de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : En fonction des critères adoptés par la Commission Relations Extérieures - Jumelages, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

- 2 240 F au Lycée des Graviers Blancs pour l'accueil de 16 élèves de PAVIE (Italie) du 19 mars au 1<sup>er</sup> avril 1995 (échange scolaire),

- 1 725 F au Lycée des Graviers Blancs pour le déplacement de PAVIE de 14 élèves du 1<sup>er</sup> mai au 14 mai 1995 (échange scolaire),

- 2 800 F au Lycée Pasteur pour l'accueil de 20 élèves de TVER (Russie) du 7 au 21 février 1995 (échange scolaire),

- 1 200 F au Lycée Saint-Jean pour le déplacement à CHELTENHAM (Angleterre) de 16 élèves du 14 au 22 mars 1995 (échange scolaire),

- 3 000 F au Lycée Professionnel de Planoise pour le déplacement à ALCABIDECHE (Portugal) de 33 personnes du 15 au 23 mars 1995 (échange scolaire),

- 1 800 F au Lycée Saint-Jean pour le déplacement à KRUMBACH (Allemagne) de 39 personnes du 16 au 25 février 1995 (échange scolaire)

- 3 000 F au Collège Notre Dame pour le déplacement à JABLONEC (République Tchèque) de 32 personnes du 11 au 18 mars 1995 (échange scolaire),

- 2 600 F à titre exceptionnel à la Mission Locale de Besançon pour le séjour professionnel et linguistique à LONDONDERRY (Irlande du Nord) de 12 jeunes filles en Contrat Emploi Solidarité du 27 mars au 7 avril 1995.

Ces subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'échange.

En cas d'accord, la dépense, soit 18 365 F sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 95 chapitre 940.32/657 - 94036 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Relations Extérieures, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.